

Compagnie D.-B. Martin, Ltée, nous sommes d'avis qu'il vaudrait mieux, pour votre Commission, en conférer avec la Commission des Finances avant de ne rien faire en la matière.

Nous nous permettrons, au reste, d'attirer l'attention de votre Commission sur les sections 52 et suivantes du règlement No 296 qui, dans notre opinion, limite considérablement l'action de votre Commission lorsqu'il s'agit de l'octroi d'une licence du genre de celle demandée par la "East End Dressed Beef Co."

Comme nous avons l'honneur de vous le déclarer, le 6 novembre 1906, l'octroi d'une telle licence est laissée au trésorier de la Ville qui, cependant, ne peut l'accorder à moins qu'un certificat signé par le surintendant des Marchés ne lui ait été fourni, attestant que l'endroit où l'on se propose de faire ainsi le commerce de viande est convenable pour cette fin.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en Chef de la Ville,
(Pour les Avocats de la Ville.)

Martin Co., Ltd, we are of opinion that it would be better for your Committee to confer with the Finance Committee before doing anything in this matter.

We beg to draw the Committee's attention to section 52 et seq. of by-law No. 296 which, in our opinion, considerably restrains the action of your Committee as to the granting of a license such as the one applied for by the East End Dressed Beef Co.

As we had the honor to state on the 6th November 1906, that the granting of such a license is left with the treasurer of the City, who, however, cannot grant same, unless a certificate, signed by the Market superintendent is filed with the application, showing that the place where the meat trade is to be operated was convenient for said purpose.

We have the honor to be, Gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 3 janvier

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Duquette, David, Laviolette, Labrecque et Mercier.

1.—Soumises et lues des lettres de la "R. E. T. Pringle Co., Ltd." et un rapport des avocats de la Ville, en date du 31 mai 1906, au sujet des bornes-fontaines du quartier Sainte-Cunégonde.

Renvoyés à la Commission des Finances.

2.—Soumise et lue une lettre de MM. Lewis Frères, demandant le privilège de poser des fils métalliques à travers les rues, dans le but de fournir de la lumière électrique aux magasins et résidences situés dans le voisinage de la rue Bleury..

Question différée jusqu'à la prochaine assemblée.

3.—Soumise et lue une lettre de M. Wm Minto, secrétaire-trésorier de la ville de Westmount, au sujet des détails du projet de cette municipalité de fournir de la lumière électrique à la Ville de Montréal.

Renvoyée à la sous-commission *re* Eclairage électrique.

4.—Soumises et lues des lettres de MM. Lymburner & Matthews et de M. Alphonse Lalonde, demandant que leur soit octroyé le privilège de fournir, aux résidences et magasins, de la lumière électrique et de la force motrice provenant du surplus de pouvoir dont disposent leurs établissements respectifs.

Renvoyées à la sous-commission *re* Eclairage électrique.

5.—Soumise et lue une demande de M. W.-P. Kearney, à l'effet de mettre en garage et de vendre des automobiles, des accessoires pour automobiles et de la gazoline au No 342 de la rue Craig-Ouest, dans le quartier Saint-Joseph.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu: D'accéder à cette demande et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

6.—Soumise et lue une requête de l'Ecole Polytechnique de Montréal, demandant la permission d'installer et de mettre en opération un outillage de cent cinquante chevaux-vapeur au No 228 de la rue Saint-Denis, quartier Saint-Louis.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 3rd January

Present: Ald. Yates, chairman, Duquette, David, Laviolette, Labrecque and Mercier.

1.—Submitted and read letters from the R. E. T. Pringle Company, limited, and a report from the City Attorneys, dated May 31st 1906, *re* hydrants in the Ste. Cunegonde ward.

Referred to the Finance Committee.

2.—Submitted and read a letter from Messrs. Lewis Bros, asking the privilege to lay wires across streets for the purpose of supplying electric light to stores and private residences situated in the vicinity of Bleury street.

Deferred till next meeting.

3.—Submitted and read a letter from Mr. Wm. Minto, secretary-treasurer of the town of Westmount *re* details concerning the supplying of electric light to the City of Montreal.

Referred to the sub-committee on electric light.

4.—Submitted and read letters from Messrs. Lymburner & Matthews, and Alphonse Lalonde, asking the privilege to supply electric light and motive power to stores and private residences with the surplus power from their respective installation.

Referred to the sub-committee on electric light.

5.—Submitted and read an application from Mr. W. P. Kearney, for leave to store and sell automobiles, automobiles sundries and gasoline, at No. 342 Craig street West, St. Joseph ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon, and there being no opposition, it was.

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

6.—Submitted and read an application from l'Ecole Polytechnique de Montréal, for permission to put up and run a one hundred and fifty horse power plant, at No. 228 St. Denis street, St. Louis ward.